



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Extrait du registre des arrêtés du maire

Envoyé en préfecture le 05/09/2025
Reçu en préfecture le 05/09/2025
Publié le 05/09/2025
ID : 060-216006619-20250905-2025_187GRH-AI

**ARRÊTÉ DU MAIRE
PORTANT RETRAIT DE DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE
A UN ADJOINT AU MAIRE**

~~~~~

Le Maire de la commune de Verneuil-en-Halatte ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122-18, L. 2122-20 et L.2123-24 ;

Vu la délibération en date du 25 mai 2020 portant déclaration de Mme Vanessa MIERMON en qualité de VIIIème adjointe ;

Vu l'arrêté du Maire n° 92/2020 en date du 28 mai 2020 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Vanessa MIERMON VIII<sup>ème</sup> adjointe au Maire, déléguée pour les questions relatives aux affaires scolaires et jeunesse ;

Considérant que le maire peut déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints ;

Considérant que les délégations données par le maire subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées ;

Considérant que la bonne marche de l'administration commande de rapporter les délégations consenties à Mme Vanessa MIERMON, VIIIème adjointe au maire ;

**ARRETE**

**Article 1 :** La délégation conférée à Mme Vanessa MIERMON, par l'arrêté susvisé, est rapportée.

L'abrogation de cet arrêté portant délégation de fonctions prend effet à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

**Article 2 :** L'indemnité de fonctions versée à Mme Vanessa MIERMON, adjointe au maire, ne sera plus versée à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté

**Article 3 :** Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la commune et publié. Copie en sera adressée à Mme Claude DULAMON sous-préfet. En outre, une expédition en sera transmise à M. Christophe DOSIMONT le receveur municipal.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Fait à Verneuil-en-Halatte, le 5 Septembre 2025

**Philippe KELLNER**  
Maire de Verneuil-en-Halatte

